

Echanges SAGE OUDON- SMIDAP 22/04/2026:

ETUDE EPPAL

SOMMAIRE

- Présentation du SMIDAP
- Principales actions sur les étangs piscicoles depuis 20 ans
- Etude EPPAL

SOMMAIRE

- Présentation du SMIDAP
- Exemples de projets hors étangs
- Les principales actions sur les étangs piscicoles depuis 20 ans
- Etude EPPAL

SMIDAP

SYNDICAT MIXTE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE ET DE LA PÊCHE EN PAYS DE LA LOIRE





Présentation du SMIDAP

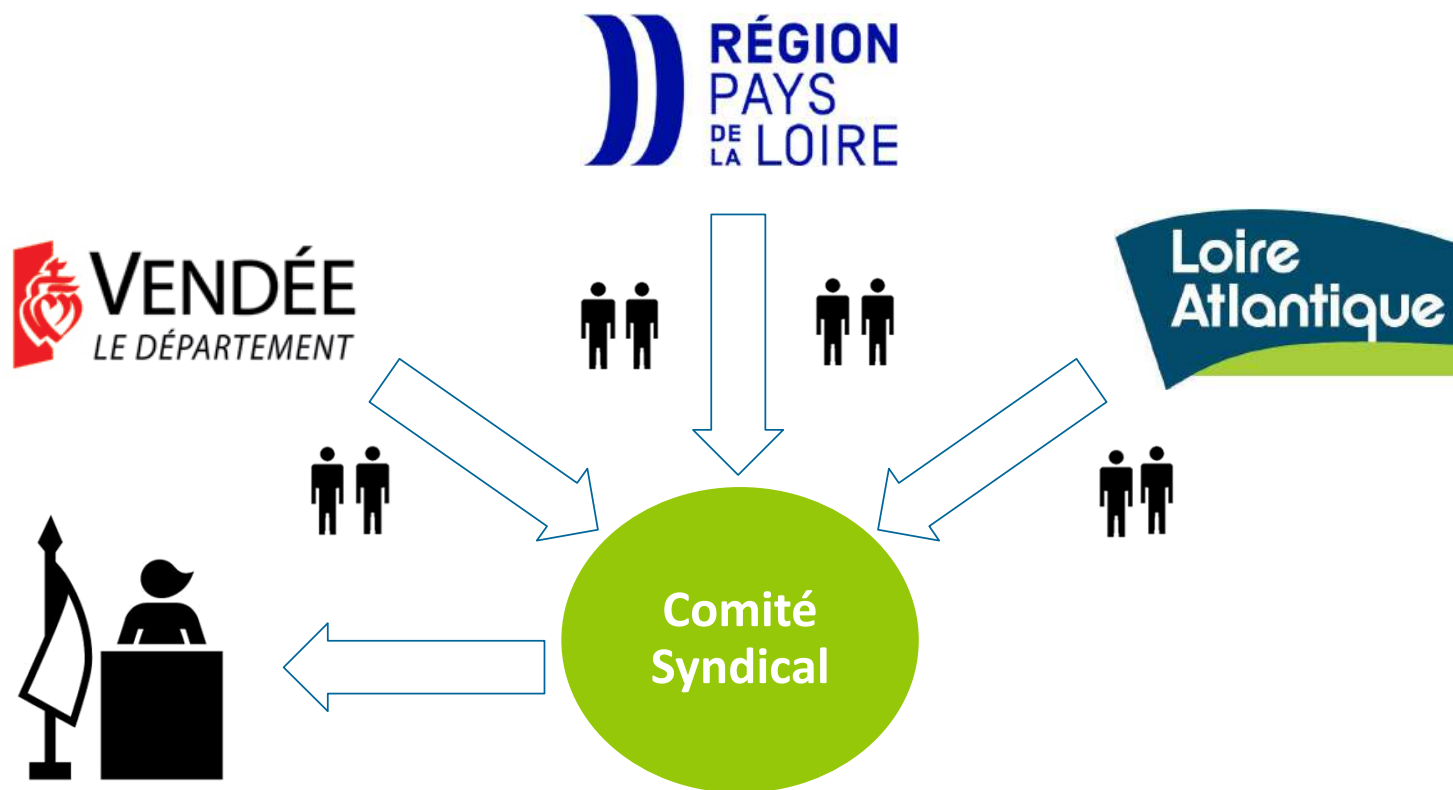
Création en 1982 par arrêté ministériel du **Syndicat Mixte** pour le Développement de l'**Aquaculture** et de la **Pêche** en Pays de la Loire.

« Le Syndicat Mixte a pour mission de **promouvoir**, aux moyens d'un appui technique et scientifique ainsi que de missions de conseil, **les activités de pêches maritimes et fluviales, d'aquacultures maritimes et continentales en Pays de la Loire** ainsi que leurs activités connexes, en favorisant l'installation et le développement des entreprises. »

« Cette mission de **développement économique** participe à **l'aménagement durable** des territoires concernés. »

« En raison d'activités qui s'exercent notamment sur des espaces de productions ouverts (mer, estran, marais, fleuves, lacs, étangs...), **l'approche environnementale**, particulièrement pour la pérennité des ressources exploitées et la qualité des produits prélevés, est au cœur des actions du Syndicat Mixte »

» La gouvernance



Les champs d'actions

Pêche professionnelle
maritime & fluviale

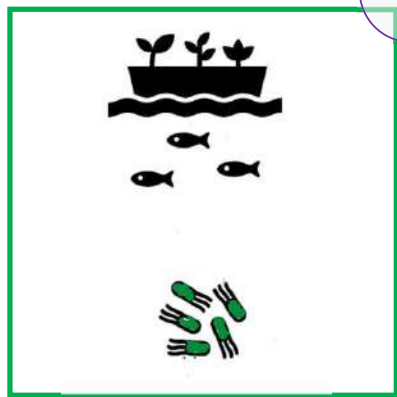
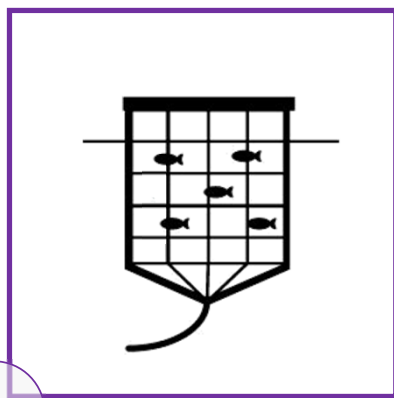
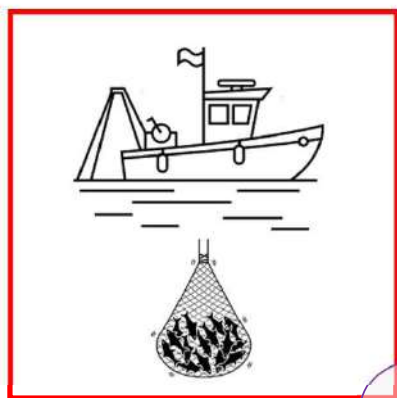
Cultures marines

Piscicultures marine &
eau douce

Autres aquacultures &
microalgues

Appui &
accompagnement
dossier FEAMPA

Animation et gestion AAP
régional annuel pêche &
aquaculture



*Collège scientifique
et technique*



**Comité
Scientifique et
Technique**



Filière Aquacole
Pays de la Loire



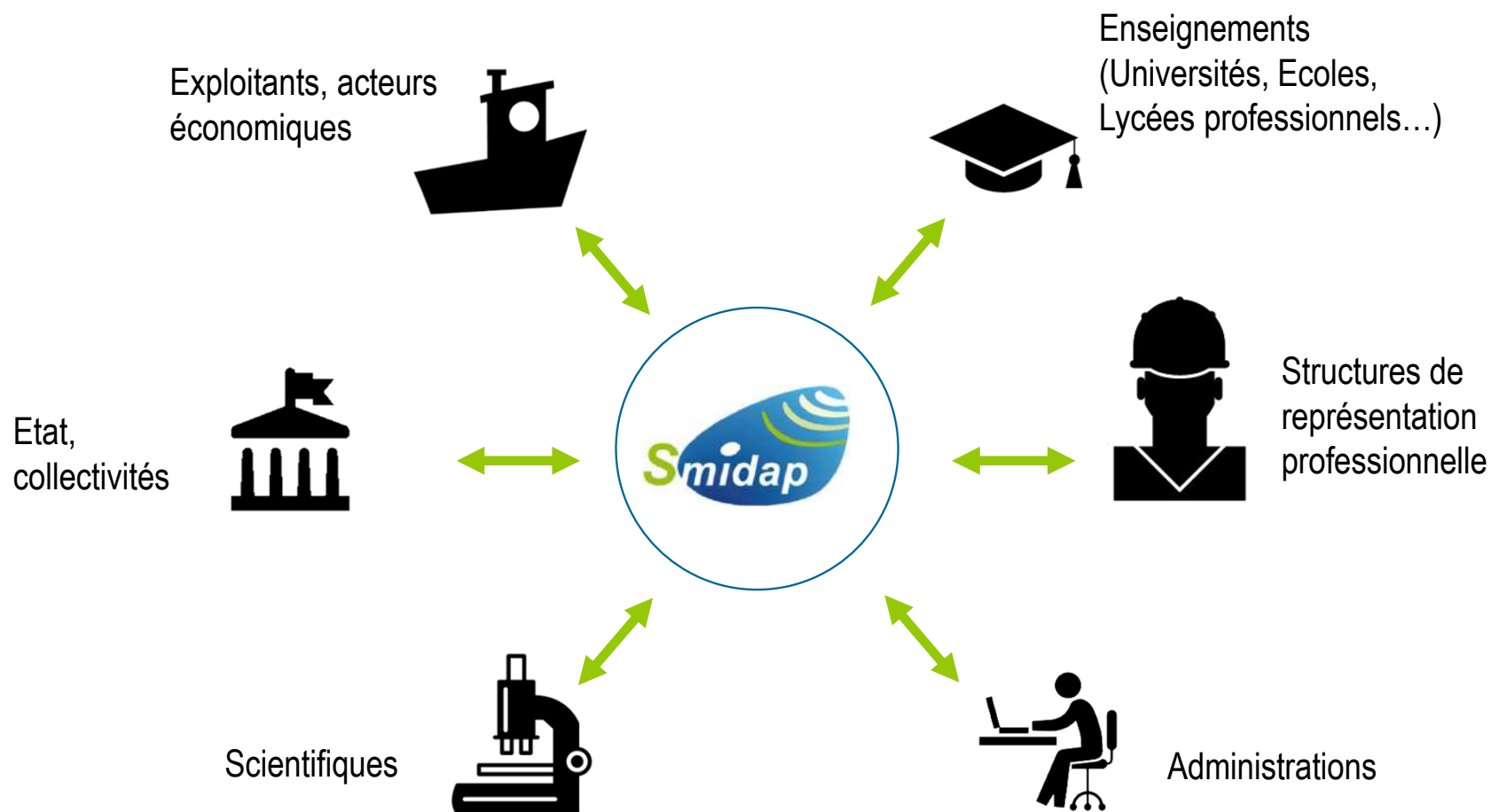
*Collège
socio-professionnel*



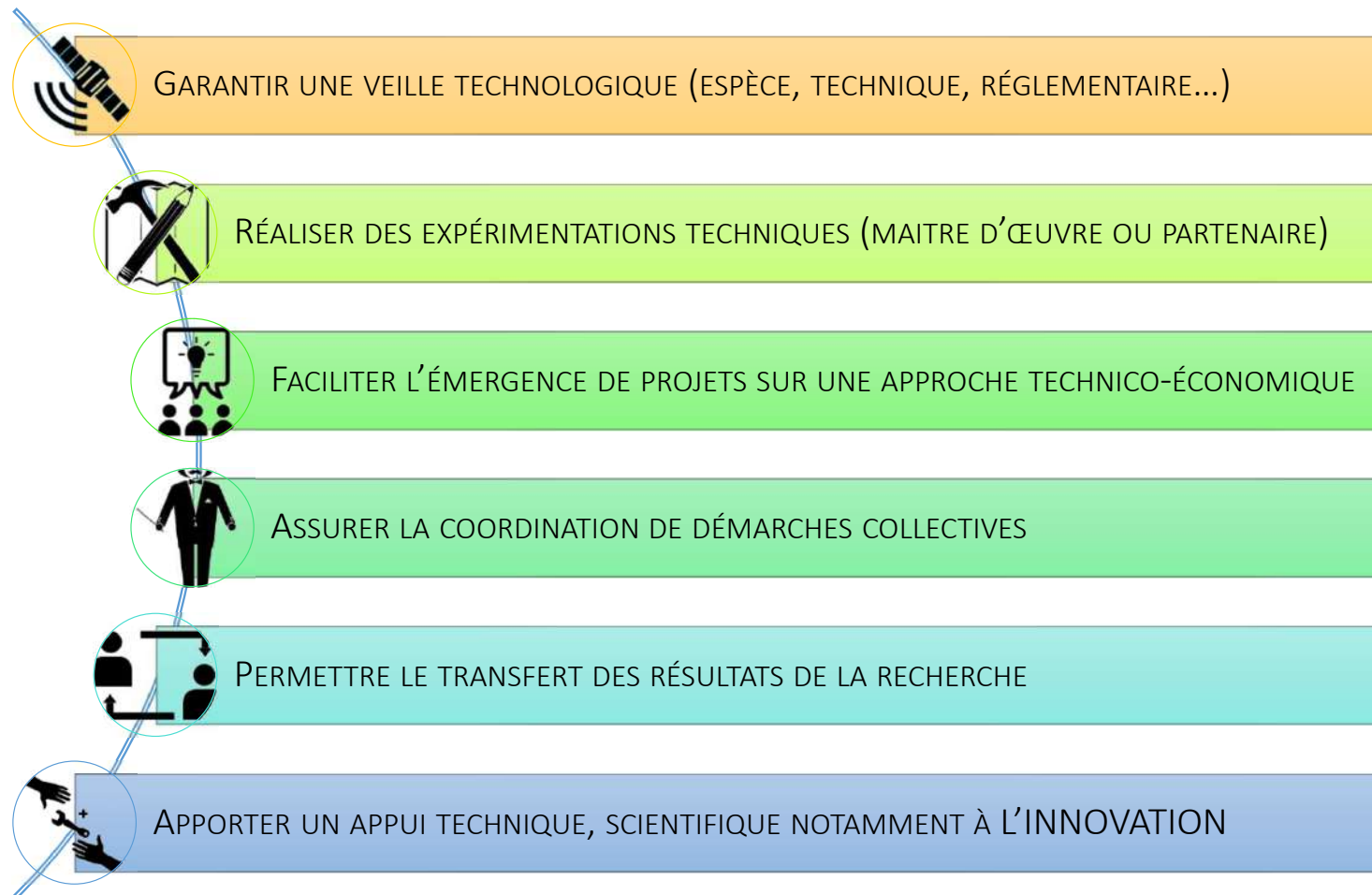
comité régional de la
CONCHYLICULTURE
des Pays de la Loire

+ experts associés

» Le périmètre d'actions



» Les compétences





www.smidap.fr



<https://fr.linkedin.com/company/smidap>



www.youtube.com/@SMIDAP



3 rue Célestin Freinet – Bât B Sud – 44200 Nantes
02.40.89.61.37 - contact@smidap.fr - www.smidap.com

Exemples de 2 projets en cours (hors étangs)

IMPECAB : Instauration d'une Méthodologie Pour Évaluation de la Capacité trophique en baie de Bourgneuf

Evaluer la ressource trophique disponible pour les productions conchylicoles de la baie de Bourgneuf



FEAMPA Régional
(OS 2.1)



Cofinancé par
l'Union européenne



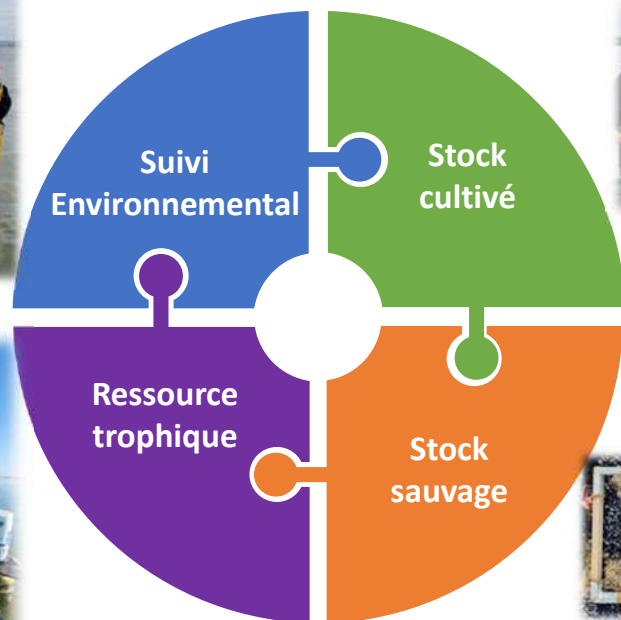
GOUVERNEMENT



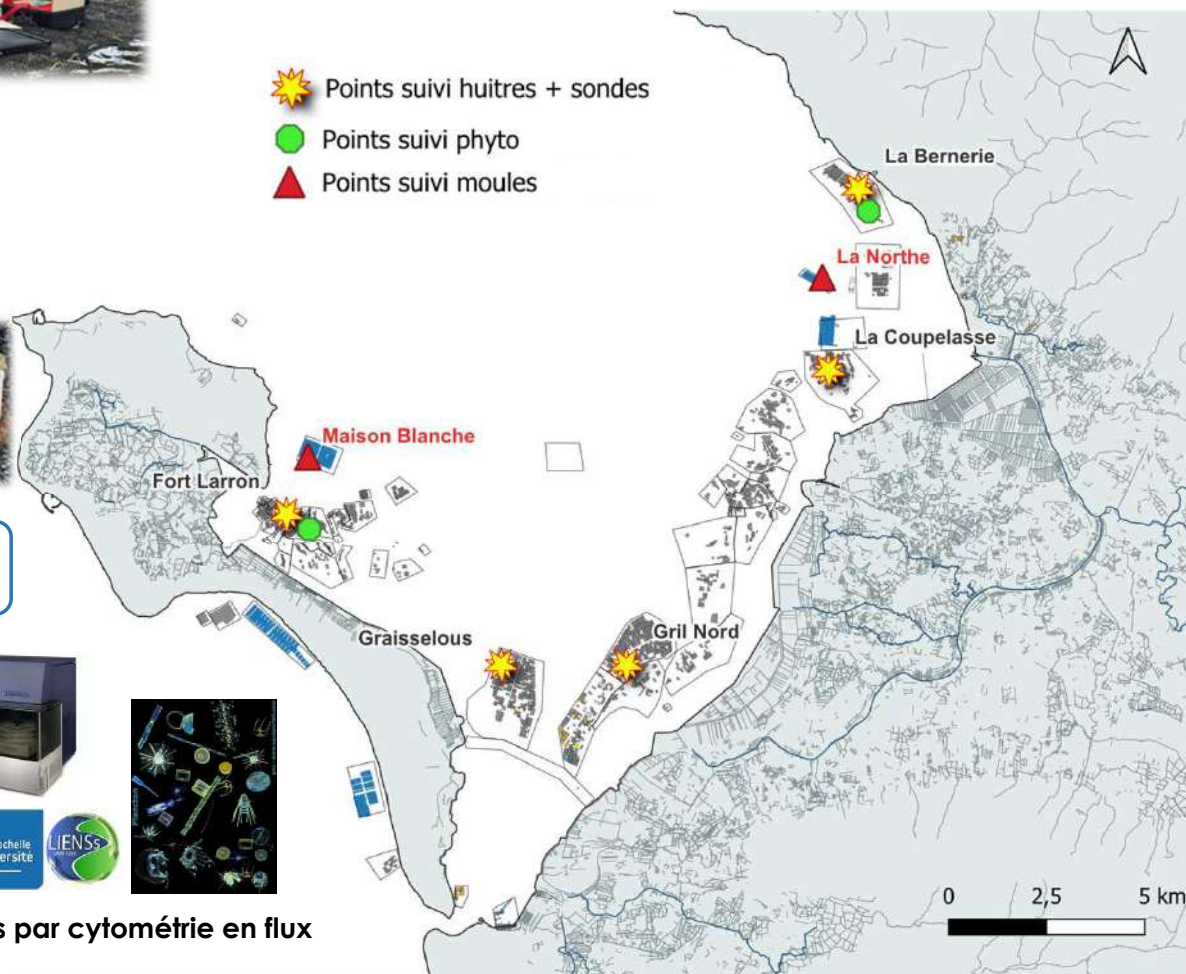
RÉGION
PAYS
DE LA LOIRE



comité régional de la
CONCHYLICULTURE
des Pays de la Loire

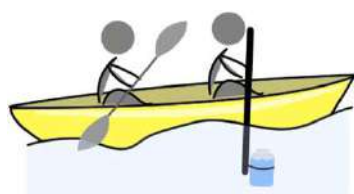


-  Points suivi huitres + sondes
-  Points suivi phyto
-  Points suivi moules



2 points de suivi de la dynamique spatio-temporelle
des communautés de phytoplancton

15 sorties kayak



Prélèvements
d'eau de mer



Fixation



Stockage



Analyses par cytométrie en flux





Cofinancé par
l'Union européenne



OPTimiser la Crevetticulture d'Eau Douce (OPTICED)

- **Mieux connaître les risques zoonitaires, climatiques et environnementaux** afin de sécuriser sur le long terme cette production et rassurer les administrations délivrant les autorisations d'élevage,
- **Optimiser les pratiques d'élevage** pour améliorer les rendements et l'utilisation des ressources afin d'assurer la durabilité de cette activité.



SOMMAIRE

- Présentation du SMIDAP
- Exemples de projets hors étangs
- Les principales actions sur les étangs piscicoles depuis 20 ans
- Etude EPPAL



REGION DES PAYS DE LA LOIRE



SMIDAP

Démarches de reconnaissance et de
valorisation des étangs piscicoles dans les
Pays de la Loire
2002 - 2026



LES IMPACTS DES ETANGS



SYNDICAT
MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DE L'
AQUACULTURE ET DE LA
PÊCHE EN PAYS DE LA LOIRE



IMPACTS DES ETANGS A GESTION PISCICOLE SUR L'ENVIRONNEMENT

ETUDE DE SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE



2004

TRINTIGNAC Pascal, KERLEO Violaine

CONTACT : 3 rue Odéon-Francis 44 200 Nantes Tél. 02 40 89 61 37 Fax 02 40 89 61 47 E-mail : smidap@nantes.fr
30206 - Région des Pays de la Loire - 44006 Nantes Cedex 9 - Tél. 02 28 20 50 00 - Fax 02 28 20 50 05

Une grande partie des impacts générés par les étangs (et autres plans d'eau) dépend de l'usage et du mode de gestion

Jury de 2 thèses sur les étangs en 2017 et 2019



UNIVERSITÉ D'ORLÉANS



ÉCOLE DOCTORALE SCIENCE DE LA SOCIÉTÉ TERRITOIRE,
ÉCONOMIE, DROIT

LABORATOIRE CEDETE

THÈSE présentée par :
Quentin CHOFFEL

soutenue le : 17 septembre 2019

pour obtenir le grade de : Docteur de l'université d'Orléans
Discipline/ Spécialité : Géographie - Aménagement - Environnement

La différenciation des masses d'eau à l'intérieur de l'étang :
stratification verticale, zonation horizontale, bilan thermique et centre thermique
(Étangs limousins et vosgiens, comparaisons internationales)

THÈSE dirigée par :

Laurent TOUCHART Professeur des Universités, Université d'Orléans
Pascal BARTOUT Maître de Conférences HDR, Université d'Orléans

JURY composé de :

Brigitte VINÇON-LEITE Chargée de Recherches HDR, Ecole des Ponts
ParisTech / Rapporteur
Hervé PIEGAY Directeur de Recherches, Ecole Nationale
Supérieure de Lyon / Rapporteur
Jaanus TERASMAA Directeur de Recherches, Université de Tallinn /
Examineur
Pascal TRINTIGNAC Ingénieur territorial et conseiller aquacole, SMIDAP /
Examineur
Pierre-Alain DANIS Chargé de mission, Agence Française pour la
biodiversité / Examineur



UNIVERSITÉ D'ORLÉANS



ÉCOLE DOCTORALE [SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ]

[EA1210 CEDETE, Université d'Orléans, 10 rue de Tours, 45100 Orléans]

THÈSE présentée par :
Mohammad ALDOMANY

soutenue le : 12 septembre 2017

pour obtenir le grade de : Docteur de l'université d'Orléans
Discipline : Géographie

**L'évaporation dans le bilan hydrologique des
étangs du Centre-Ouest de la France (Brenne
et Limousin)**

THÈSE dirigée par :

M. Laurent TOUCHART Professeur des universités, Université d'Orléans
M. Pascal BARTOUT Maître de conférence HDR, Université d'Orléans

RAPPORTEURS :

M. Pierre CAMBERLIN Professeur des universités, Université de Bourgogne
M. Damien BANAS Professeur des universités, Université de Lorraine

JURY

Mme. Liliana ZAHARIA Professeure des Universités, Université de Bucarest (Présidente
du jury)
M. Pascal TRINTIGNAC Conseiller aquacole, Ingénieur territorial (Examineur)
M. Michel GALLIOT Ancien directeur de Météo-France Limoges (Examineur)
M. Damien BANAS Professeur des Universités, Université de Lorraine (Rapporteur)
M. Pierre CAMBERLIN Professeur des Universités, Université de Bourgogne (Rapporteur)
M. Pascal BARTOUT Maître de conférence HDR, Université d'Orléans (Codirecteur)
M. Laurent TOUCHART Professeur des Universités, Université d'Orléans (Directeur)

LES IMPACTS DES ETANGS

Invitation aux soutenances de thèses 2021 et 2024

Co-rédacteur d'une publication scientifique en 2023



Université de Lorraine

École Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires

Unité de Recherche Animal et Fonctionnalités des Produits Animaux (UR AFPA)

Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail

Laboratoire d'Hydrologie de Nancy (LIHN)

École Doctorale Sciences et Ingénierie des Ressources Naturelles (SIReNa)

THESE

Présentée en vue de l'obtention du grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE

Spécialité : *Écotoxicologie, Biodiversité, Écosystèmes*

**Etangs et qualité des cours d'eau de têtes de bassins versants
agricoles : impact sur le devenir des pesticides et leurs produits de
transformation**

Soutenue publiquement le 7 juin 2021 par :

François LE COR

Devant le jury composé de :

Laure MAMY	Directrice de recherche, INRAE, ECOSYS (Thiers-val-Grignon)
Béatrice MARIN	Professeur, Univ. Reims Champagne-Ardenne, GEGINA (Reims)
Damien BANAS	Professeur, Univ. Lorraine, URAFAA (Nancy)
Xavier DAUCHY	Ingénieur de recherche, ANSES, LIIN (Nancy)
Cyril FEEDT	Professeur, Univ. Lorraine, URAFAA (Nancy)
Philippe GUARRIGUES	Directeur de recherche émérite, CNRS, ISM (Bordeaux)
Maurice MILLET	Professeur, Univ. Strasbourg, ICPEES (Strasbourg)

Rapporteuse

Rapporteur

Directeur

Co-Directeur

Examineur

Examineur

Président du jury

NNT: 2024AGPT0008

THESE DE DOCTORAT

pour obtenir le grade de
Docteur d'AgroParisTech

Spécialité : *Agro-écologie*

École doctorale n°581
Agriculture, alimentation, biologie, environnement et santé (ABIES)

par

Léo GIRARD

Étangs piscicoles et services écosystémiques :
Relations entre pratiques de gestion, maintien de la
biodiversité et stockage de carbone

Directeur de thèse : **Joël ROBIN**
Co-directeur de thèse : **Alexander WEZEL**

Thèse présentée et soutenue à Lyon, le 13 novembre 2024

Membres du jury avec voix délibérative

Sara PULJALOH, Directrice de recherche, CNRS (Université Lyon 1)
Marie-Jo THOMAS, Maîtresse de conférences (HDR), Université de Lorraine
Pauline BUYSSE, Ingénieure de recherche, INRAE (centre Bretagne-Normandie)
Pascal BARTOUT, Professeur des universités, Université d'Orléans

Présidente & Rapporteur
Rapporteur & Examinatrice
Examinatrice
Examinateur

Unité Agroécologie et Environnement (AGE)
ISARA, 23 rue Jean Baldassini, 69007 Lyon, France

NOROIS n° 266, 2023/1, p. 27-45



www.pur-editions.fr



Revue en ligne : <https://journals.openedition.org/norois/>



**L'effet d'une chaîne d'étangs sur la température de l'eau,
pour une discussion des impacts cumulatifs. Le cas du bassin
de l'Oncre en Limousin (France)**

*The effect of a cascade of ponds on water temperature: a cumulative impact assessment
of the Oncre basin in Western France*

Laurent TOUCHART^{a*}, Pascal BARTOUT^a, Quentin CHOFFEL^b, Francesco DONATI^b,
Simon CAILLIEZ^a et Pascal TRINTIGNAC^c

**GT ICRA Bassin versant de la Sarthe aval
2021-2022**

EVOLUTIONS GEOGRAPHIQUES ET SOCIALES DES PLANS D'EAU DANS LES PAYS DE LA LOIRE

2006-2008

EVOLUTIONS GEOGRAPHIQUES ET SOCIALES DES ETANGS ET AUTRES PLANS D'EAU ARTIFICIELS DANS LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE



Pascal TRINTIGNAC, Jérôme COTINAUD-LIUILLIER* et Jean-François BRISARD*

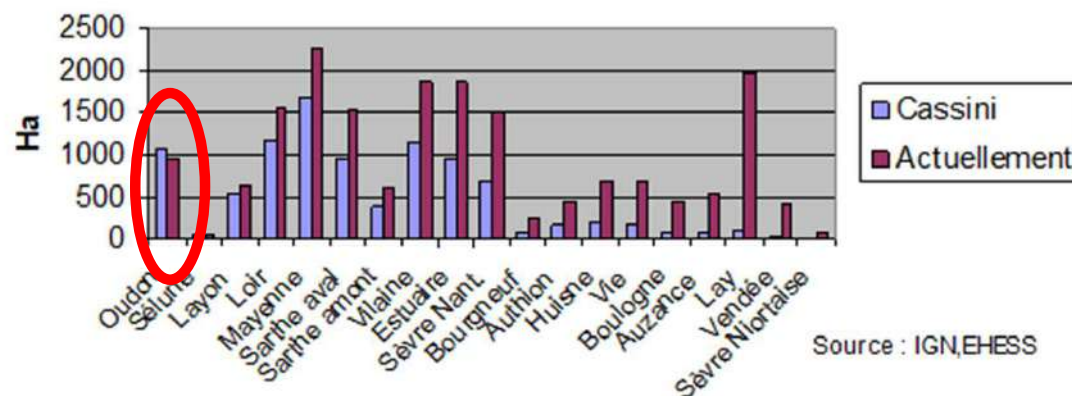
2006 - 2008

> 9 600 ha d'étangs en 1787

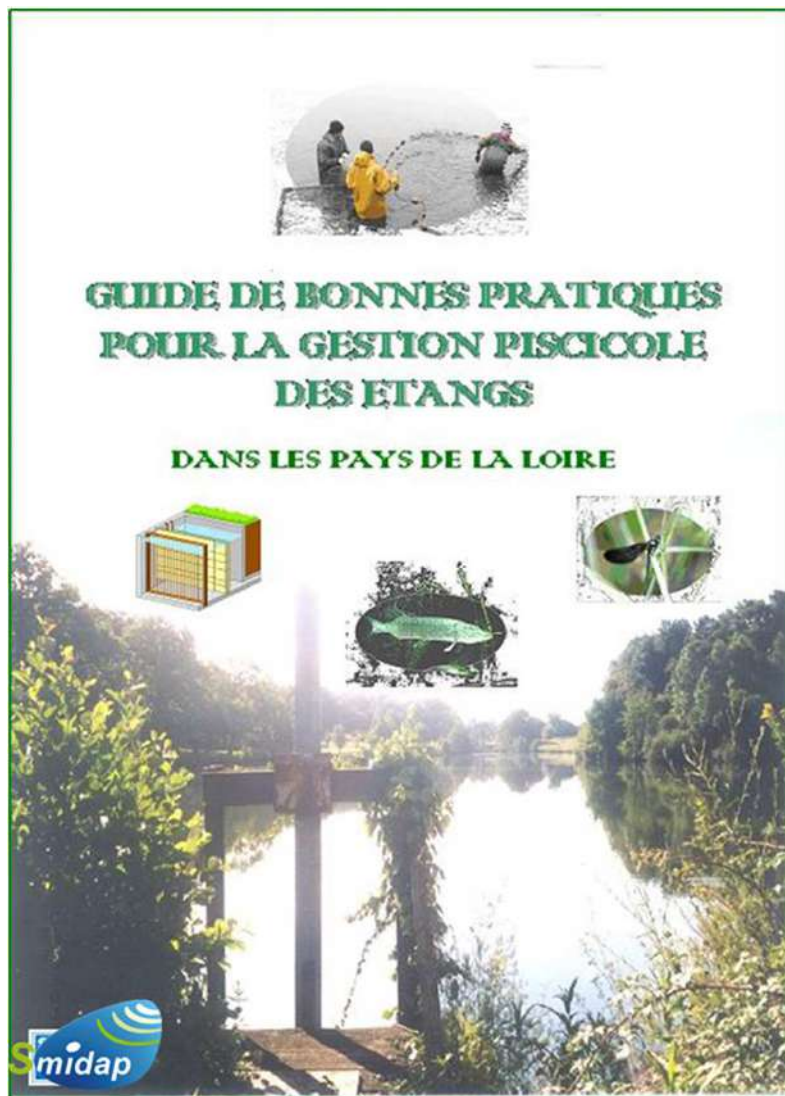
La région Pays de la Loire est un territoire historique d'étangs

Dont le BV de l'Oudon > 1 000 ha

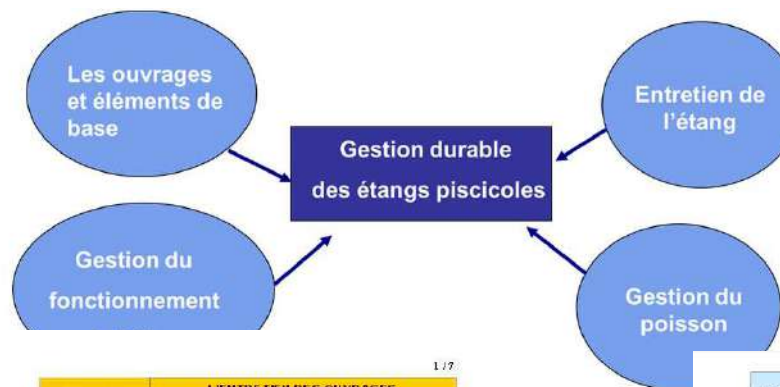
Evolution de la surface des plans d'eau par grand bassin versant dans les Pays de la Loire



Source : IGN, EHESS



Thèmes des Fiches Conseils



FICHE N°4 B	
L'ENTRETIEN DES OUVRAGES	
Les éléments de base	
0 Généralités La charnière, appelée aussi digue, est une pièce maîtresse de l'étang. Elle reçoit la pression de l'ensemble de la masse d'eau : elle doit donc être particulièrement solide et étanche afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens (ART 5 de l'Ordonnance du 27 août 1998). 1 Reprofilage La structure de la digue est fonction de plusieurs paramètres : - la profondeur de l'étang, - la taille de l'étang, - la nature du sol.	

Figure 1 : Coupe transversale d'une digue (d'après Decan, 2001).

Il est donc impératif, lors du reprofilage, de :

- creuser jusqu'au sous-sol imperméable (pour assurer un ancrage suffisant (Art 5 de l'Ordonnance du 27 août 1998) Un ancrage de la digue est préférable,
- poser l'argile adhésive et éventuellement, le bois, les pierres qui sont sources de fuites,
- l'élever par couches successives de 20 cm, compactes au ballonne (étanché à la pelle).

Il est nécessaire de conserver certaines proportions :

- la largeur du sommet est environ égale à la hauteur,
- la pente du côté extérieur : 1/1 à 3/4,
- la pente du côté intérieur : 1/2 à 1/3, voir 1/4 pour des sols adhésifs,
- le sommet de la digue doit être légèrement bombé longitudinalement afin que l'eau passe par les surverses ou les rives latérales en cas de crues. La largeur de crête doit être égale ou supérieure à la hauteur,
- d'après l'Ordonnance du 27 août 1998 la revanche (différence entre la hauteur de la digue et le niveau maximum de l'eau) des digues construites après cette date doit être supérieure ou égale à 70 cm.

Guide des Bonnes Pratiques de gestion piscicole d'étangs

FICHE N°4 A	
LA GESTION PISCICOLE	
LES ESPÈCES ET LEURS CARACTÉRISTIQUES	

so LE BROCHET	Nom scientifique :	<i>Esox lucius</i> (Liné, 1758)
	Classe :	Poissons
	Famille :	Esocidés
	Nom anglo-saxon :	Northern Pike
	Dénomination :	Sau, las de somard, bousquet, brochot, grandgoulet



Figure 24 : représentation d'un Brochet *Esox lucius*

Description

Le brochet est caractérisé par un corps allongé et fusiforme, une nageoire dorsale unique très reculée et opposée à l'anale, un museau large et aplati (en bec de canard), une mandibule plus longue que la mâchoire supérieure, des dents (700) implantées sur le vomer, la langue, les palatins et les intermaxillaires. Le jeune brochet présente sur les flancs des rayures obliques sur fond sombre qui, avec l'âge, se transforment en tâches oblongues et alignées longitudinalement. La variabilité de l'espèce tient surtout aux colorations dépendant du milieu : le brochet est jaunâtre en eau saumâtre, verdâtre dans les lacs riches en végétation et presque noir en étangs très vaseux.

Une taille de 20 à 30 cm est couramment atteinte en un an. Les plus gros sujet peuvent atteindre 1,5 mètre pour 35 kilos.

Distribution

Esox lucius est une espèce très largement représentée dans les eaux douces à faiblement salées (exemple de la mer Baltique) de la majeure partie de l'hémisphère nord de l'est à Vladivostok et du Labrador à l'Alaska. Il est par contre absent de l'hémisphère sud et son introduction n'a rencontré que des échecs. En Europe, le brochet est absent de Norvège et du nord de l'Écosse. Il a été introduit en Italie, en Espagne et au Portugal. En France, il n'est pas autochtone dans le Sud-Est.

Habits et comportement

Le brochet est une espèce limnophile recherchant des habitats à bonne transparence et à couvert végétal dense. On peut le rencontrer en rivière à salmonides, dans les bras morts des cours moyens des fleuves, dans les lacs et les étangs.



Figure 25 : photo d'un Brochet *Esox lucius* (source: Smau)

Guide des Bonnes Pratiques de gestion piscicole d'étangs

'actualites/
e-des-etan

Flore numérique des étangs

○ Objectif :

Valoriser les étangs piscicoles et le travail d'inventaires floristiques effectué depuis 2010 = demande des gestionnaires



La flore numérique des étangs piscicoles des Pays de la Loire



Document réalisé par Maëlle Le Berre et Pascal Trintignac
Années 2010-2013

- 4 parties :
 - Les Hydrophytes
 - Les Amphiphytes
 - Les Hélophytes
 - Les Invasives
- Une fiche par espèce (parfois une fiche pour plusieurs espèces proches)
- 197 fiches décrivant un peu plus de 200 espèces
- Un sommaire

<https://www.smidap.fr/actualites/la-flore-numerique-des-etangs-piscicoles-des-pays-de-la-loire/>

Etude phytoécologique des étangs piscicoles dans les PDL 2010-2014

1 088 hectares d'étangs sont inventoriés
sur 5 ans (1 150 ha tous plans d'eau)

- Plus de 274 macrophytes recensées (environ 550 espèces au total).
- 64 % des macrophytes présentes dans les PDL sont présentes sur les étangs:

- > 60 % des hélophytes
- > 69 % des amphiphytes
- > 82 % des hydrophytes

- Lien statistique établi entre les pratiques piscicoles et la biodiversité floristique



Etude phytoécologique des étangs à vocation de pisciculture extensive dans les Pays de la Loire
Influence de la gestion piscicole sur la diversité floristique



Décembre 2013

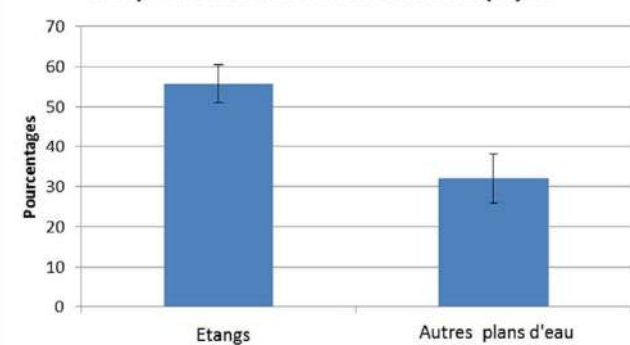
Rédaction :

Maelle LE BERRE
Pascal TRINTIGNAC
Jacques HAURY
Elisabeth LAMBERT

SMIDAP
SMIDAP
Agrocampus Ouest UMR 551
Université Catholique de l'Ouest

Etude mise en place par le Syndicat Mixte pour le Développement de l'Aquaculture et de la Pêche dans les Pays de la Loire (SMIDAP) - 3 rue Célestin Freinet - 44 200 NANTES

Comparaison de la diversité de macrophytes





Missions récurrentes locales

1/ Accompagnement FEAMPA



2/ Appui et soutien à la Filière aquacole des Pays de la Loire et aux syndicats d'étangs

3/ Expert associé au Groupement Défense Sanitaire PDL, notamment sur les étangs

4/ Expertise et conseil aux collectivités, Services de l'Etat, SAGE, CRA etc... « problématiques plans d'eau et cormorans »

5/ Interventions diverses en formation initiale et formation continue (CEF, RNEI etc.)

6/ Soutien technique de la Région : Réalisation de diagnostics d'étangs



SOMMAIRE

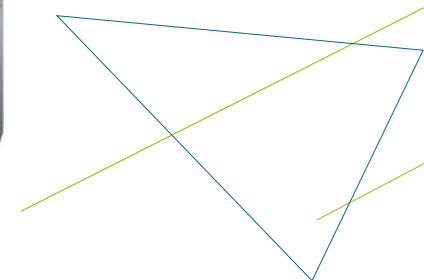
- Présentation du SMIDAP
- Exemples de projets hors étangs
- Les principales actions sur les étangs piscicoles depuis 20 ans
- Etude EPPAL

EPPAL

Etang Piscicole **PA**ys de la **L**oire

Caractérisation et identification des étangs de piscicultures
actuels et potentiels dans les Pays de la Loire

LEDOUX Yolène, TRINTIGNAC Pascal, BARTOUT Pascal, TOUCHART Laurent



» EPPAL – Organisation

Durée : Avril 2024 – Mars 2025

Co-financeur :  RÉGION
PAYS
DE LA LOIRE

COPIL

COTECH

=

Maitre d'ouvrage :



+

Partenaires :



FILIERE AQUACOLE
PAYS DE LA LOIRE

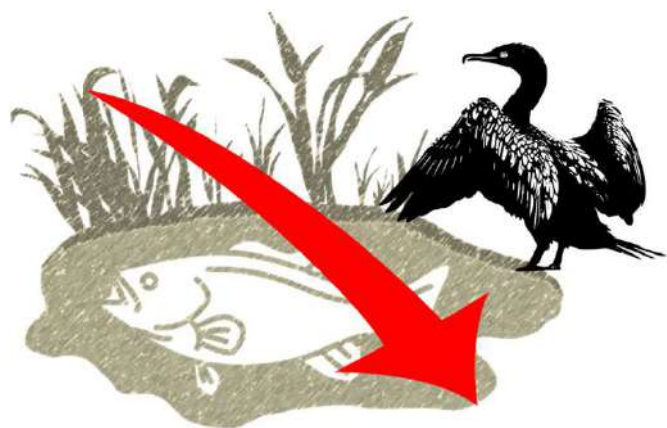
&



dont syndicats d'étangs

+ Etangs de France + DGAMPA + OFB + CRA + ITAVI + DRAAF + Région des Pays de la Loire

» EPPAL – Contexte



Pisciculture en étang → activité historique de plans d'eau, mais n'est plus l'usage majoritaire et impacts du grand cormoran et de réglementations diverses



Besoin de reconnaissance économique et environnemental de la filière piscicole en étang

» EPPAL – Contexte

→ Besoin de reconnaissance plusieurs fois souligné



Journées techniques sur les étangs piscicoles
Lyon 13 et 14 mars 2024



ETANGS PISCICOLES
ACTION 17 - DU PLAN NATIONAL EN FAVEUR DES
MILIEUX HUMIDES
CLAIRE-CÉCILE GARNIER – CHEFFE DU BUREAU RESSOURCE EN EAU, MILIEUX AQUATIQUES ET PÊCHE EN EAU
DOUCE

SÉMINAIRE ECLA – LYON 13 ET 14 MARS 2024



Décembre 2023



Octobre 2022

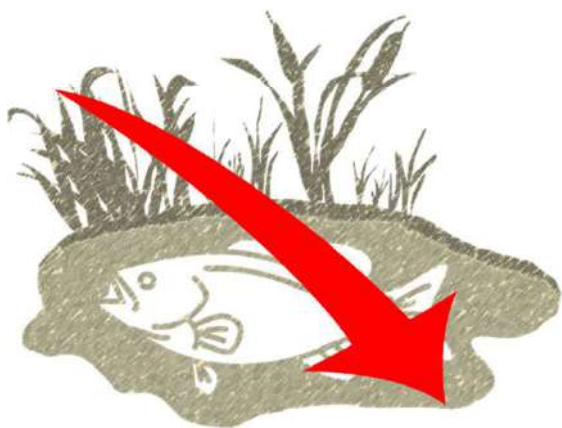
Octobre 2022
Développement de la filière piscicole

Patrick FALCONE - CGAAER
Frédéric SAUDUBRAY - IGEDD



→ **DEMANDE DE CLARIFICATION (nationale et locale) DE LA NOTION« d'étang piscicole »**

» EPPAL – Contexte



Pisciculture → activité historique en décroissance



Besoin de reconnaissance économique et environnemental de la filière piscicole



Absence de définition juridique et réglementaire

→ LOI n° 2025-268 du 24 mars 2025 d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture

→ Demande de la FAP → EPPAL

» EPPAL – Objectifs

Caractériser puis d'identifier les étangs piscicoles ligériens
actuels et potentiels



Estimer le potentiel de développement de cette
filrière en région en lien avec sa possible
diversification vers le marché de l'alimentation
humaine.



Apporter les éléments de connaissances aux
démarches environnementales liées à la gestion
de l'eau sur le territoire ligérien.

Phase 1 :

CARACTERISATION DES ETANGS PISCICOLES

EPPAL – Caractérisation - cadrage



Caractérisation scientifique et technique !



Ne sont pas analysés :

- Au titre de la réglementation « Eau » :
 - L'aspect déclaratif
 - La conformité
- Au titre de la réglementation « Pêche » (surtout pour le potentiel)
 - Le statut « eaux closes » / « eaux libres » / Pisciculture

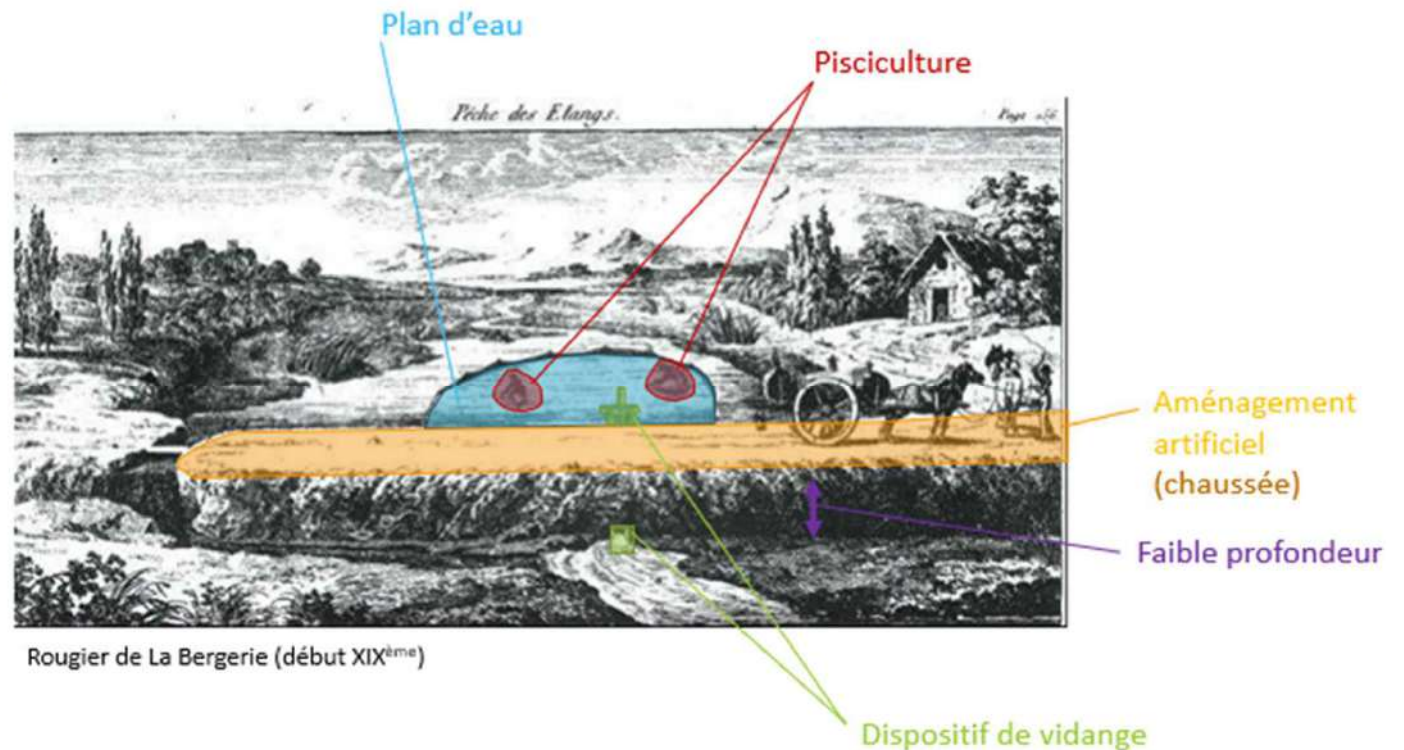
» EPPAL – Caractérisation

Historique

- XI^{ème} siècle : Plus vieil étang des Pays de la Loire identifié
- Etymologie « *estanchier* » + « *stagnum* », qui voulait dire barrer (Otto-Bruc, 2001) (Bernard, 2008).
- « Utilité publique » en 1795

Etude comparative de
définitions écrites d'étangs
du XVIII^{ème} siècle à
aujourd'hui :

Mots clés



» EPPAL – Définition d'étang piscicole

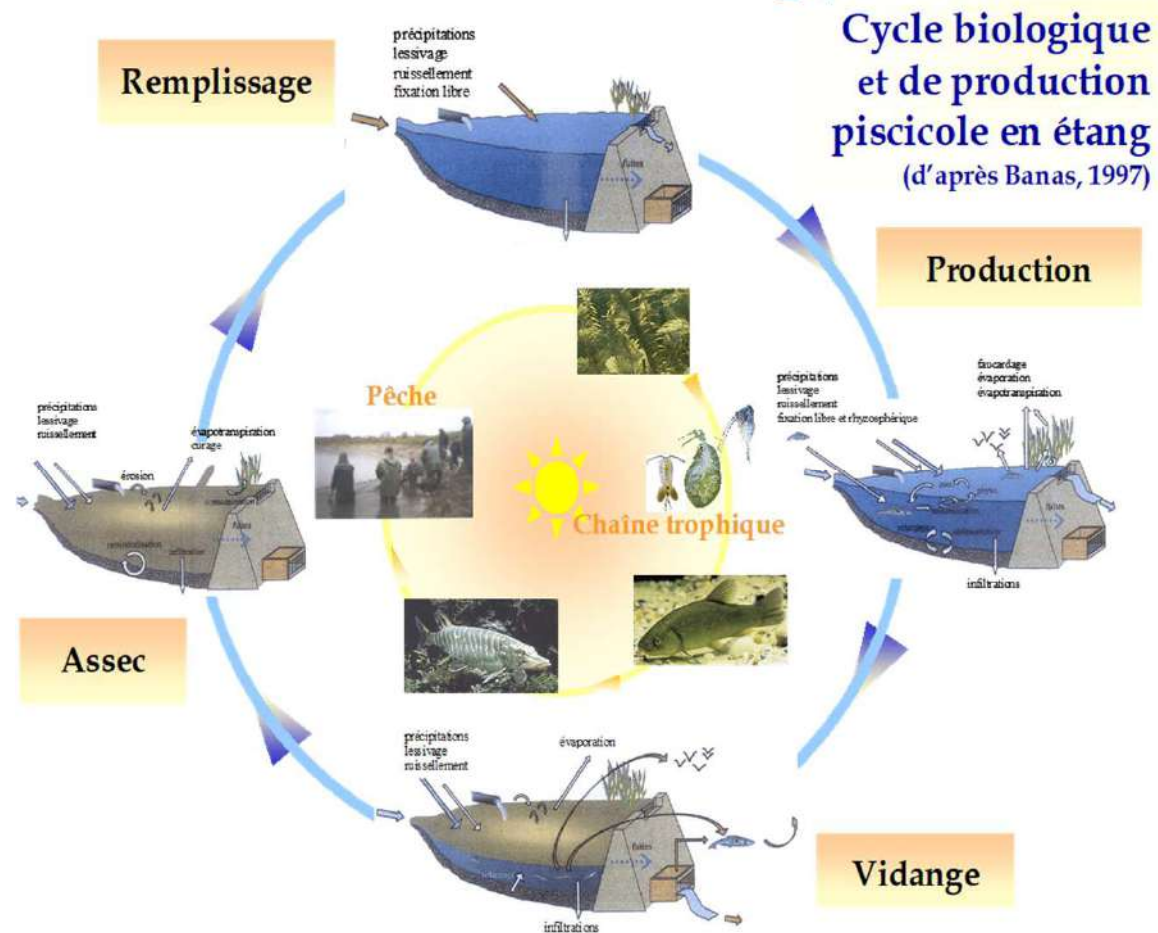
Etang piscicole : « *Tout plan d'eau continentale, artificiel, sinon naturel, de faible profondeur moyenne, disposant d'un système de vidange intégré, d'un barrage ou d'une chaussée, basé sur un substrat naturellement imperméable, de moins d'un million de m³ et compatible avec une production piscicole.* »

→ plus restrictif que la définition du Journal Officiel LOI n° 2025-268 du 24 mars 2025 – Art 49 – Article L 431-6 du Code de l'environnement.

Constitue un étang piscicole tout **plan d'eau** naturel ou **artificiel** relié aux milieux aquatiques utilisé pour une **activité d'aquaculture** et pour toute autre activité liée à l'étang lui-même.



EPPAL – Fonctionnement d'un étang piscicole



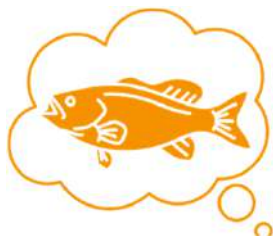
CYCLE BIOLOGIQUE D'UN ÉTANG PISCICOLE (BOUIN, 2002)

» EPPAL - Catégorisation

3 catégories :



Etangs piscicoles : récemment exploités



Etangs piscicoles potentiels : tous les plans d'eau qui répondent à la définition créée, mais sans information d'exploitation récente

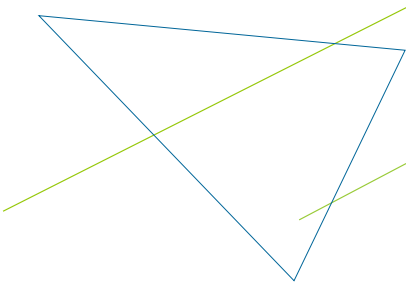


Plans d'eau autres : tous les plans d'eau qui ne rentrent pas dans la définition



Phase 2 :

CRÉATION DE LA BASE CARTOGRAPHIQUE ET ALIMENTATION DE LA BASE DE DONNÉES





EPPAL - Création de la base cartographique

Données utilisées et assemblées :

- INPE (2024)
- Cartes de prélocalisation des zones humides de la DREAL
- Cartographie nationale des plans d'eau de Pascal Bartout (2010)
- Cartographie des plans d'eau du SMIDAP (2006)

Pré-filtre

- Plans d'eau artificiels hors marais
- 5000 m² (1 ha, seuil de rentabilité (Trintignac et al. (2016) + marge d'erreur)

Données cartographiques complémentaires :

- Limites administratives
- Fonds de cartes (satellite, IGN, Cassini, état-major)
- Cartographie de Cassini du SMIDAP (vectorisés)
- Carte comptant les plans d'eau nommés sur le cadastre napoléonien (Pascal Bartout)
- Cartographie des tronçons hydrographiques et de leurs rangs de Stralher (Pascal Bartout)
- Cours d'eau au titre de la police de l'eau

EPPAL – Alimentation de la base de données

Données SMIDAP

- Connaissance SMIDAP
- Dispositif ARGDE

Données auprès des acteurs locaux :

- Professionnels de la pisciculture contactés et rencontrés ;
- Syndicats d'étangs contactés ;
- Fédérations de pêche ou fédérations de chasse rencontrées ;
- 22 organismes en charge des SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) des Pays de la Loire ont été contactés, 13 ont été entretenus par visioconférence.

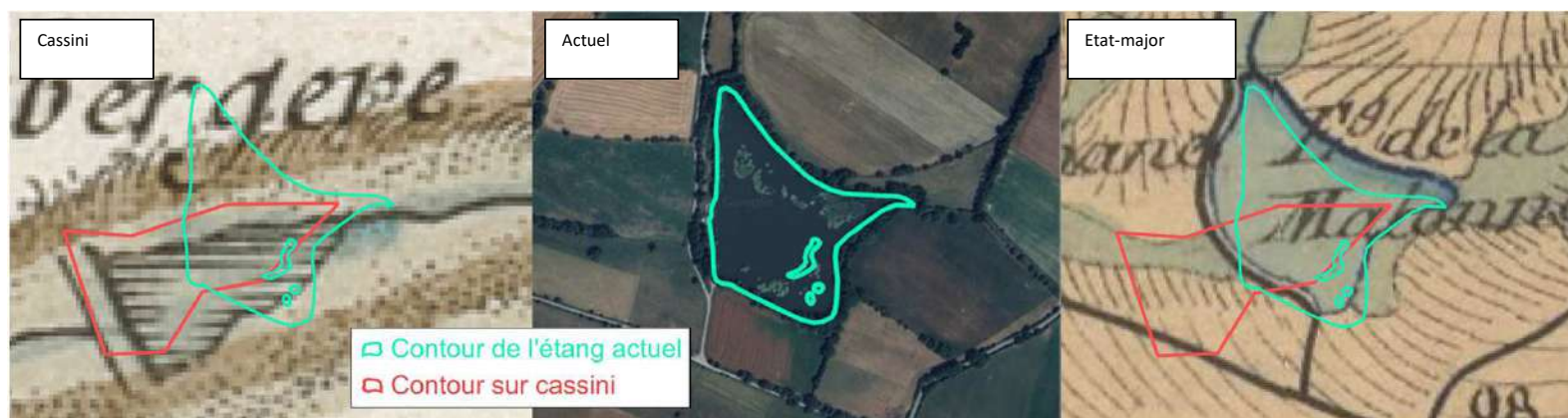
Ces échanges ont permis de caractériser plus de **700 plans d'eau** sur la couche de données.

➤ EPPAL – Alimentation de la base de données

Interprétation visuelle de la donnée



Interprétation de la donnée historique pour évaluer le potentiel

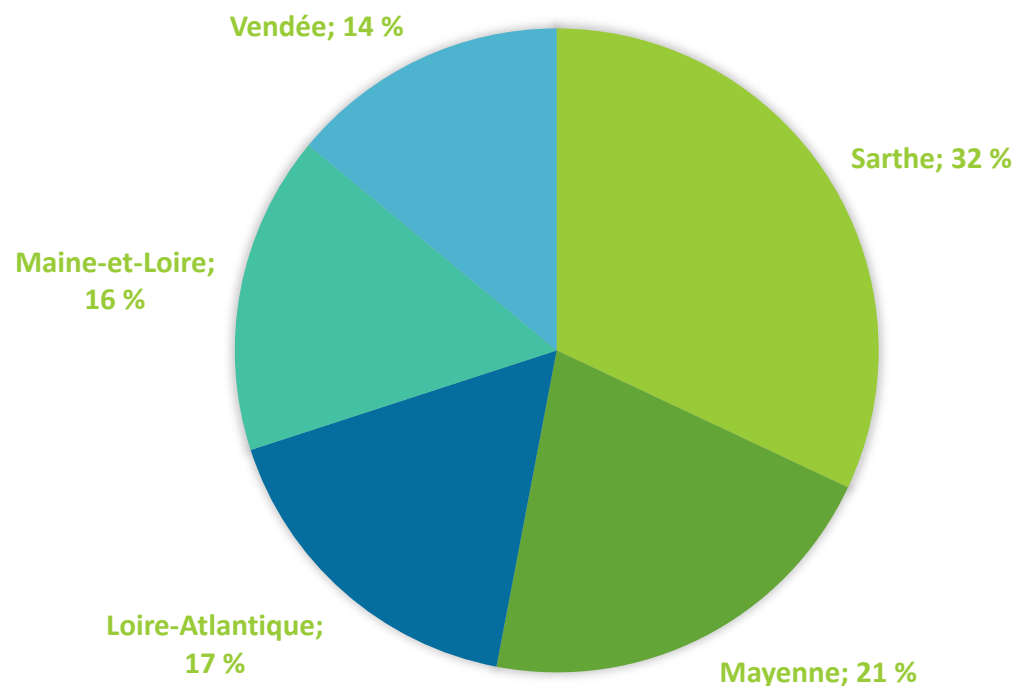


Phase 3 :

ANALYSES DES DONNEES

➤ Résultats : Nombre et superficies en Pays de la Loire

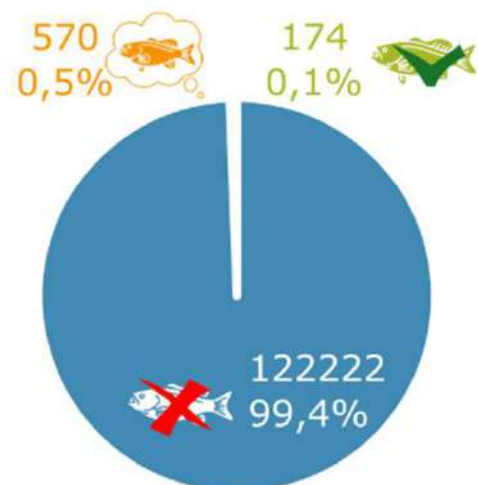
- 1/5 des usages des plans d'eau de + de 5000 m² identifiés (2088/10587)



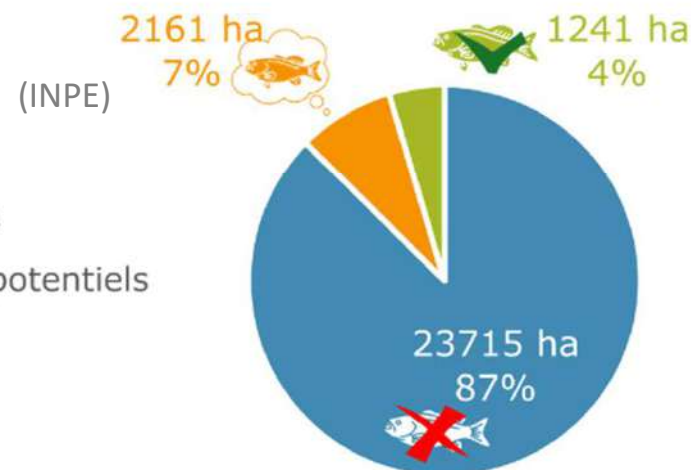
REPARTITION DES DONNEES DE SOURCES SURES COLLECTEES, PAR DEPARTEMENT

➤ Résultats : Nombre et superficies en Pays de la Loire

Nombre d'étangs piscicoles et potentiels
par rapport au nombre de plans d'eau total
en Région des Pays de la Loire

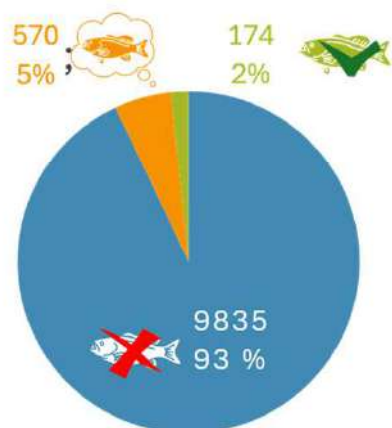


Superficie totale des étangs piscicoles et potentiels
par rapport à la superficie totale des plans d'eau
en Région des Pays de la Loire

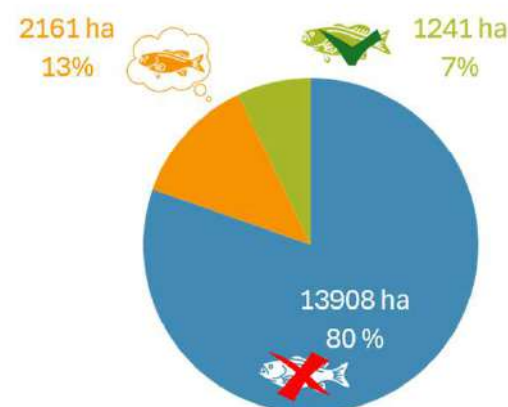


➤ Résultats : Nombre et superficies en Pays de la Loire

Nombre d'étangs piscicoles et potentiels par rapport au nombre de plans d'eau de plus de 5000 m² en Région des Pays de la Loire



Superficie totale des étangs piscicoles et potentiels par rapport à la superficie totale des plans d'eau de plus de 5000m² en Région des Pays de la Loire



■ Plans d'eau autres + 5000m²
■ Etangs piscicoles potentiels
■ Etangs piscicoles

- Faible en nombre mais représentant une grosse part de la superficie totale
- Production moyenne : 50 kg à 500 kg / ha
 - Production actuelle estimée : de 62 à 620 T (AGRESTE 316 T en 2023)
 - Production potentielle estimée : de 108 à 1 100 T

➤ Résultats : Superficies moyennes et médianes régionales

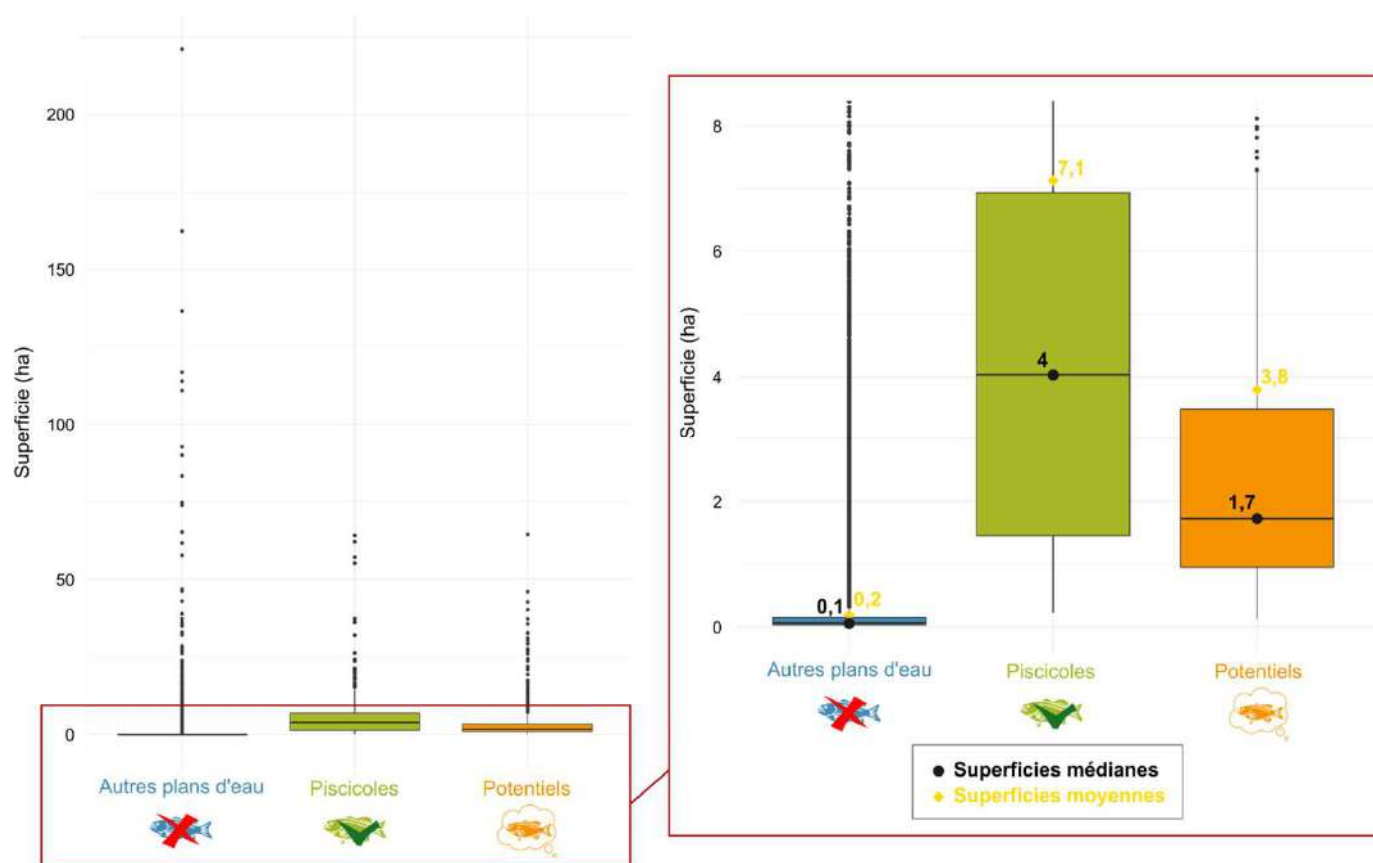
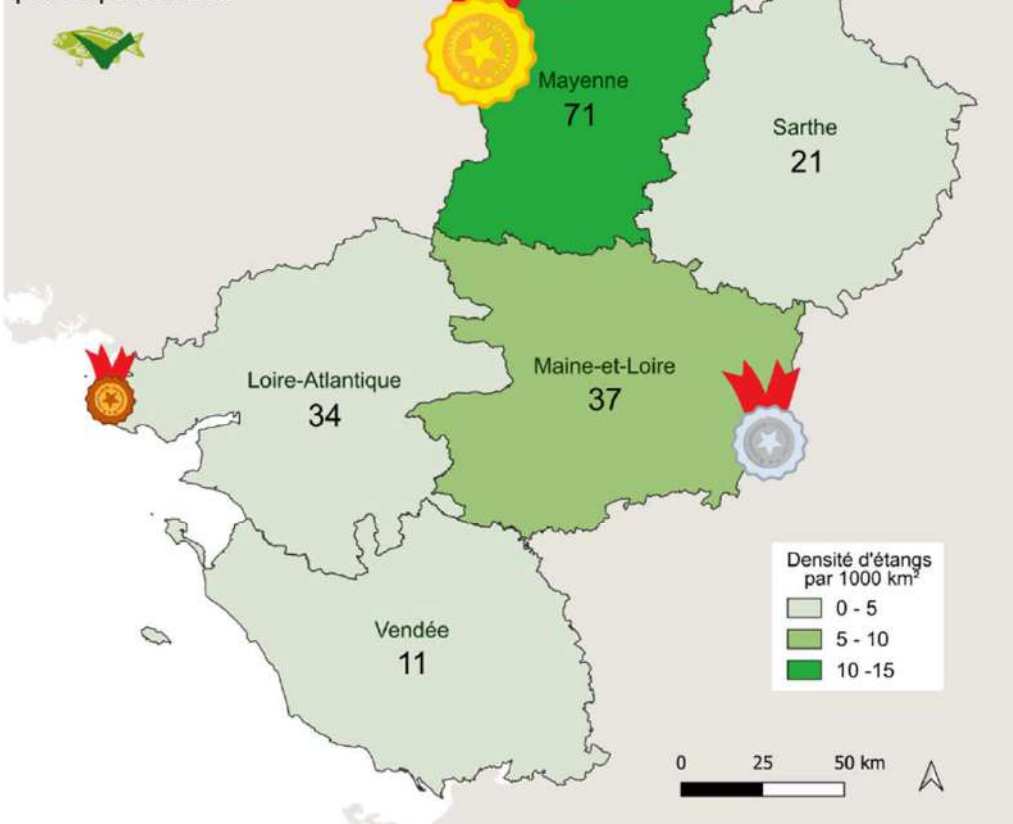


FIGURE 19 : BOITES À MOUSTACHES REPRÉSENTANT LES SUPERFICIES EN FONCTION DE L'USAGE EN RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE

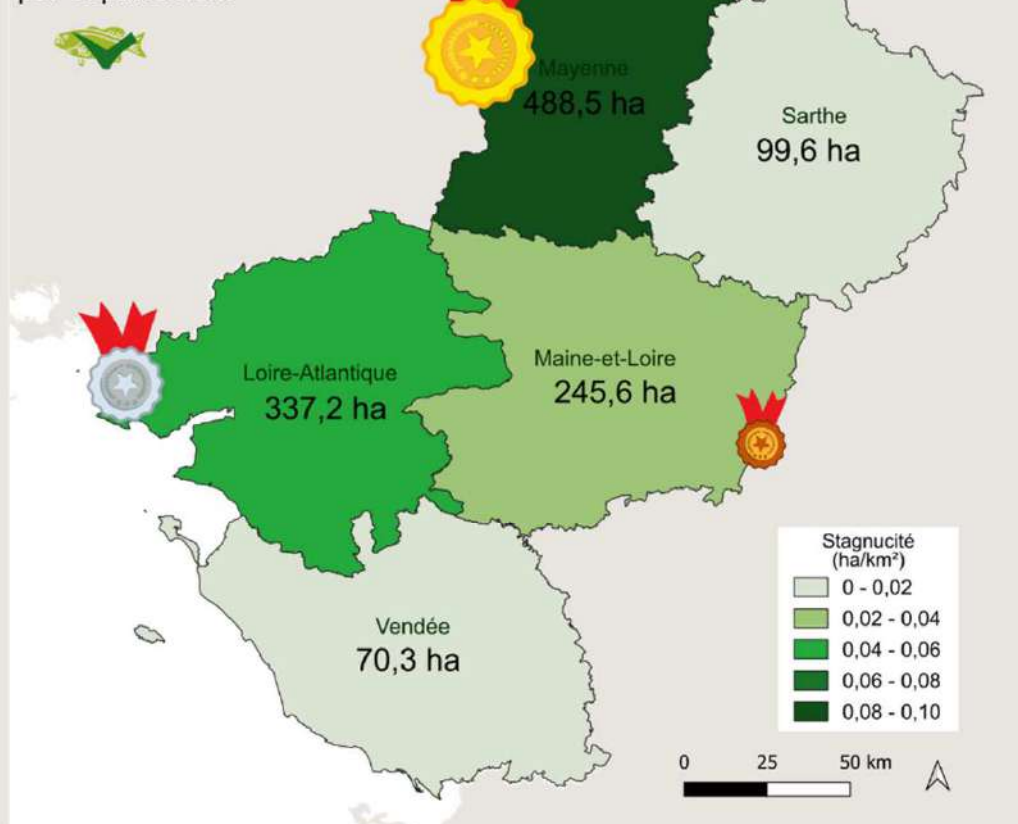
➤ Résultats : Répartition géographique des étangs piscicoles



Nombres et densités
des étangs piscicoles
par département



Superficies et stagnucités
des étangs piscicoles
par département



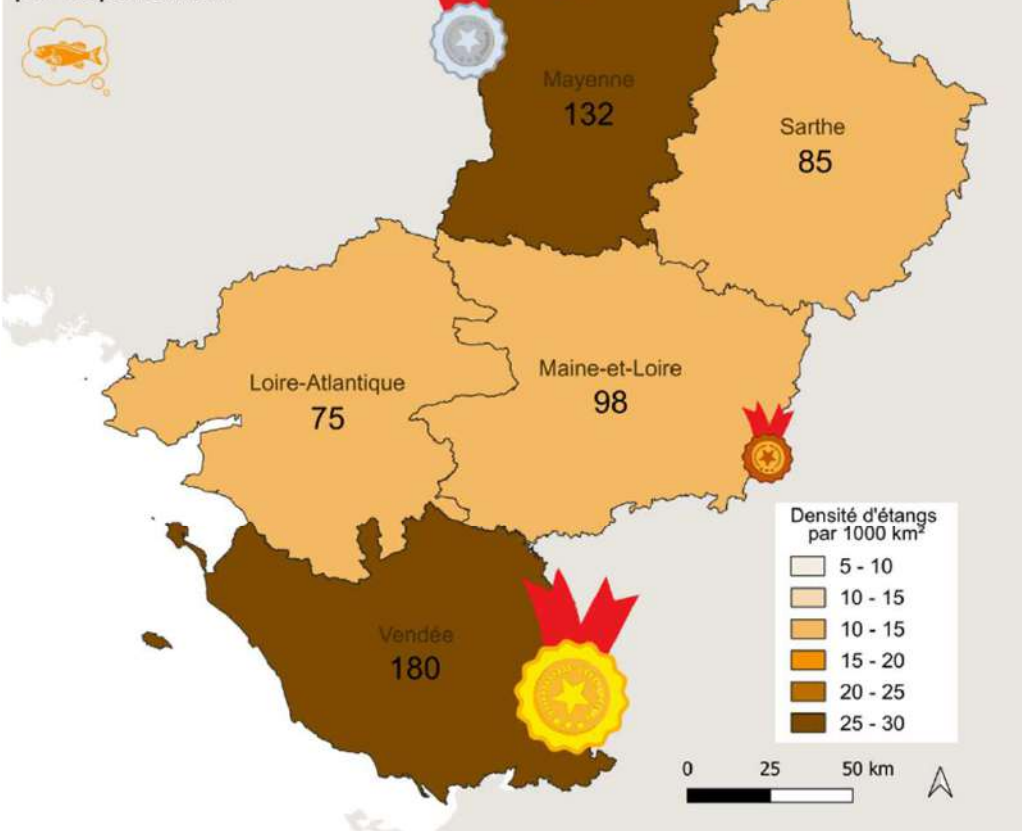
➔ Mais moins de données collectées en Vendée



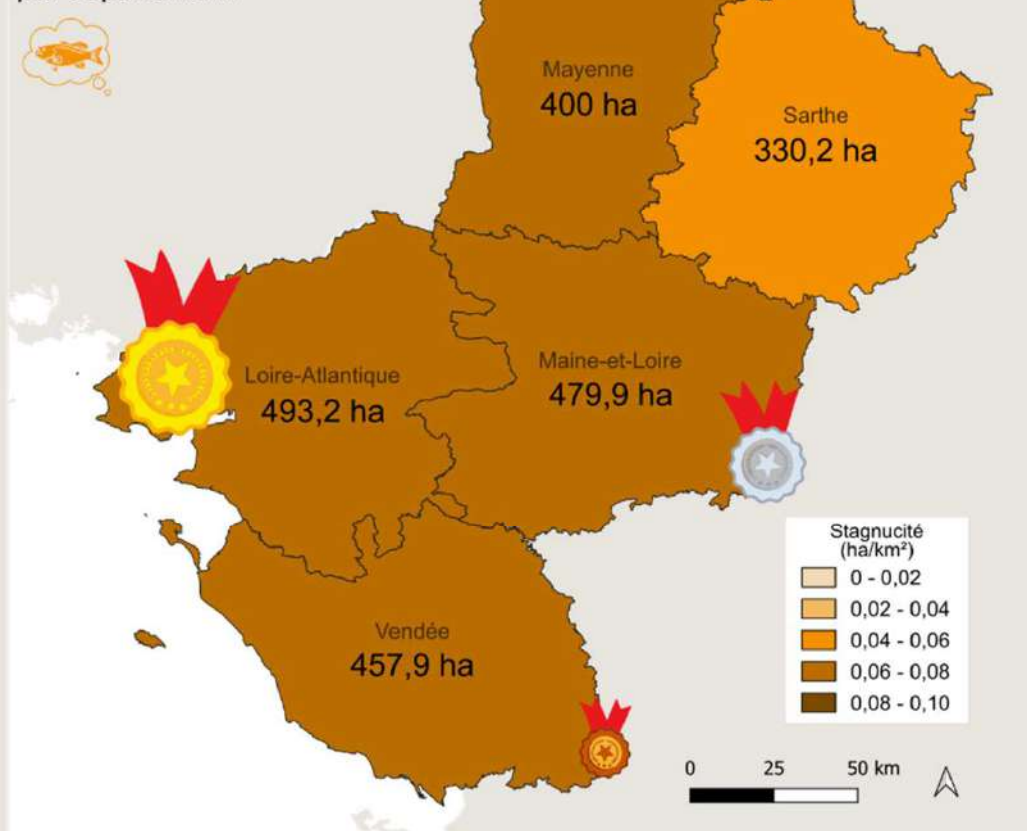
Résultats : Répartition géographique des étangs potentiels



Nombres et densités
des étangs **potentiels**
par département

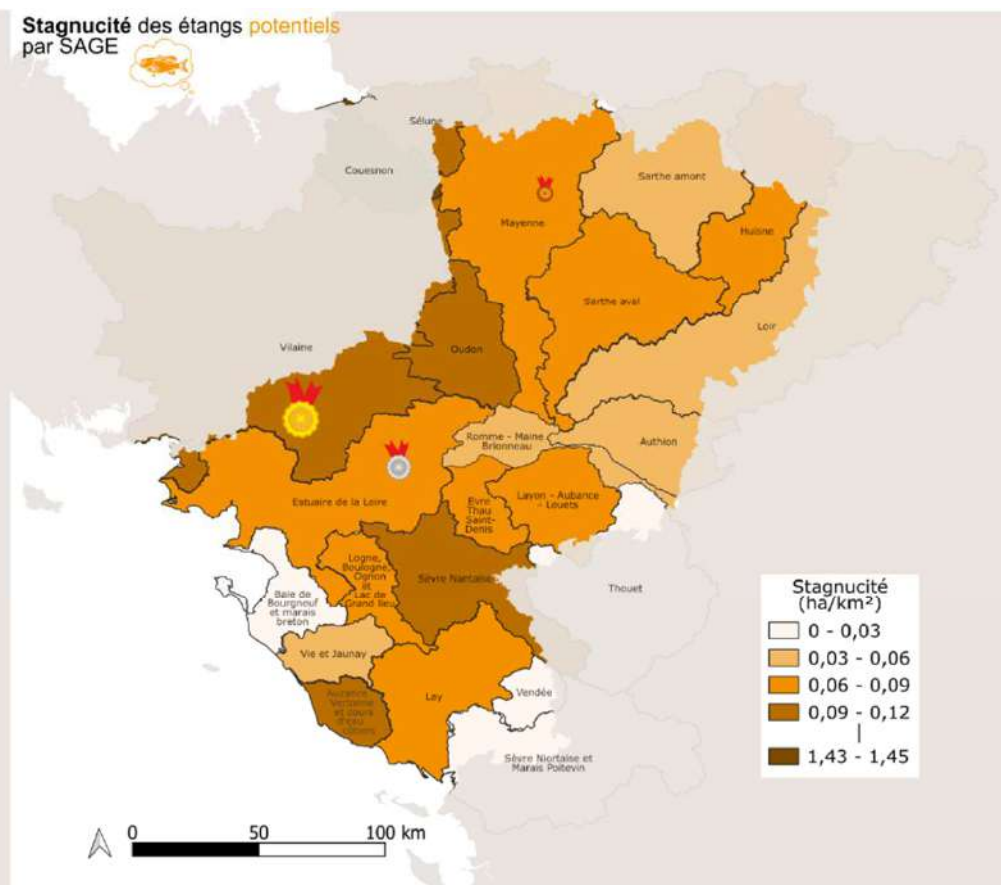
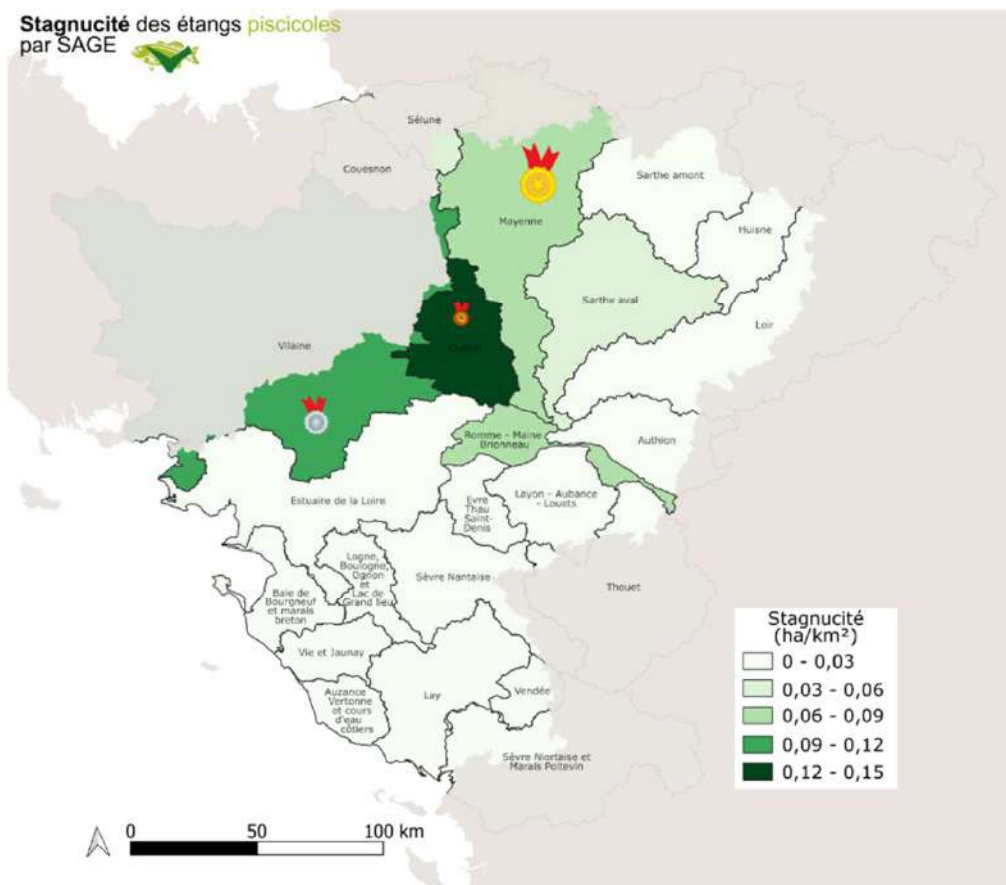


Superficies et stagnucités
des étangs **potentiels**
par département





Résultats : Répartition géographique par Bassin versant





» Répartition géographique des étangs piscicoles

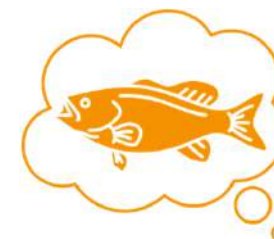
Répartition des étangs piscicoles :

- 1241 ha
- Mayenne, avec une concentration sur le bassin de l'Oudon



Répartition des étangs potentiels :

- 2161 ha
- Petits mais nombreux en Vendée
- Grands et moins nombreux en Loire Atlantique
- Plus équitablement répartis





Résultats : Positionnement dans le bassin-versant

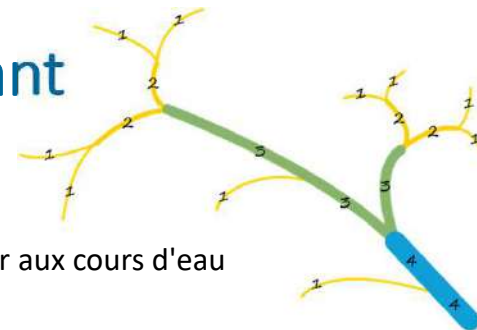
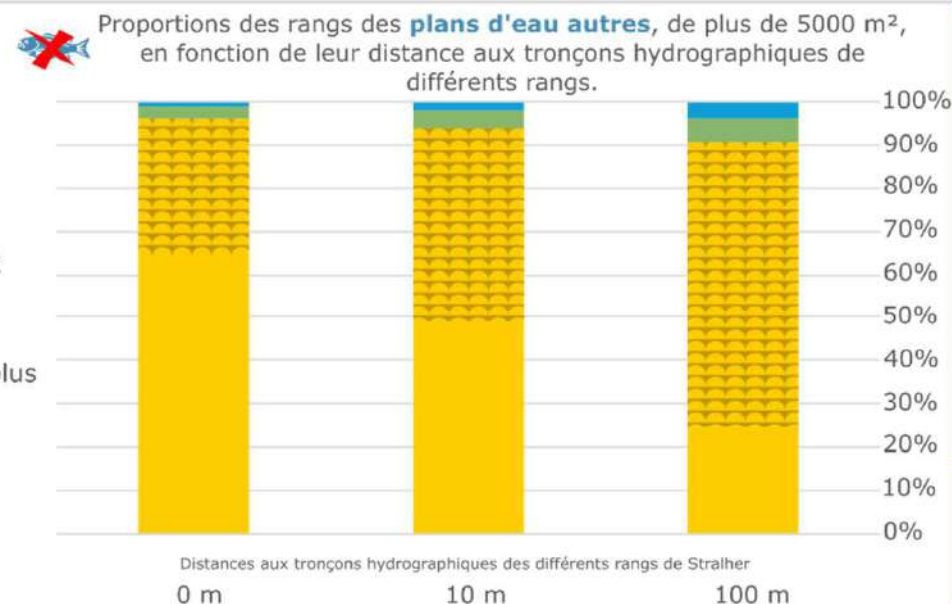
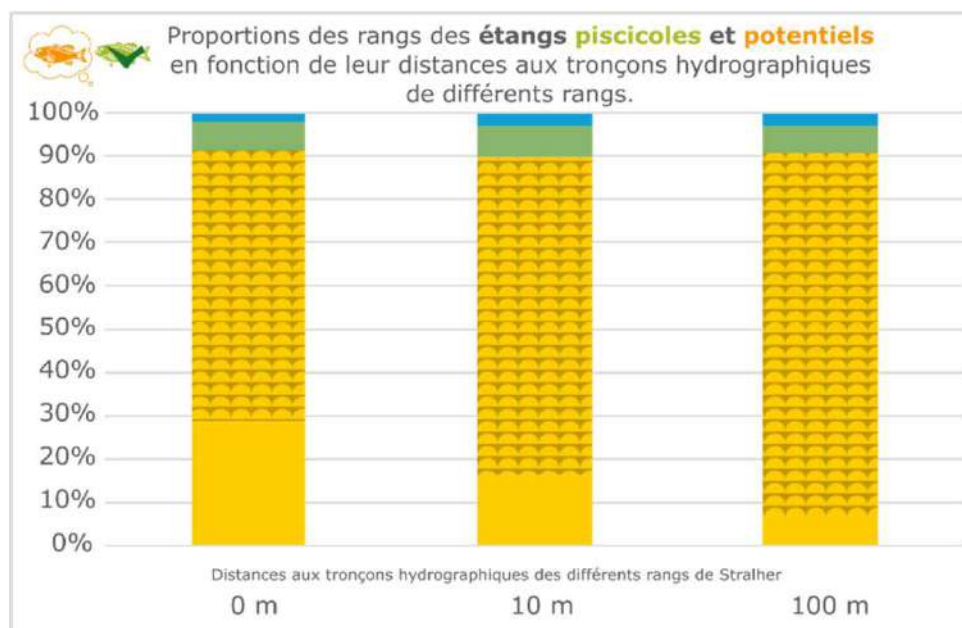
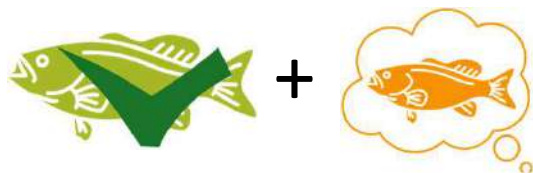
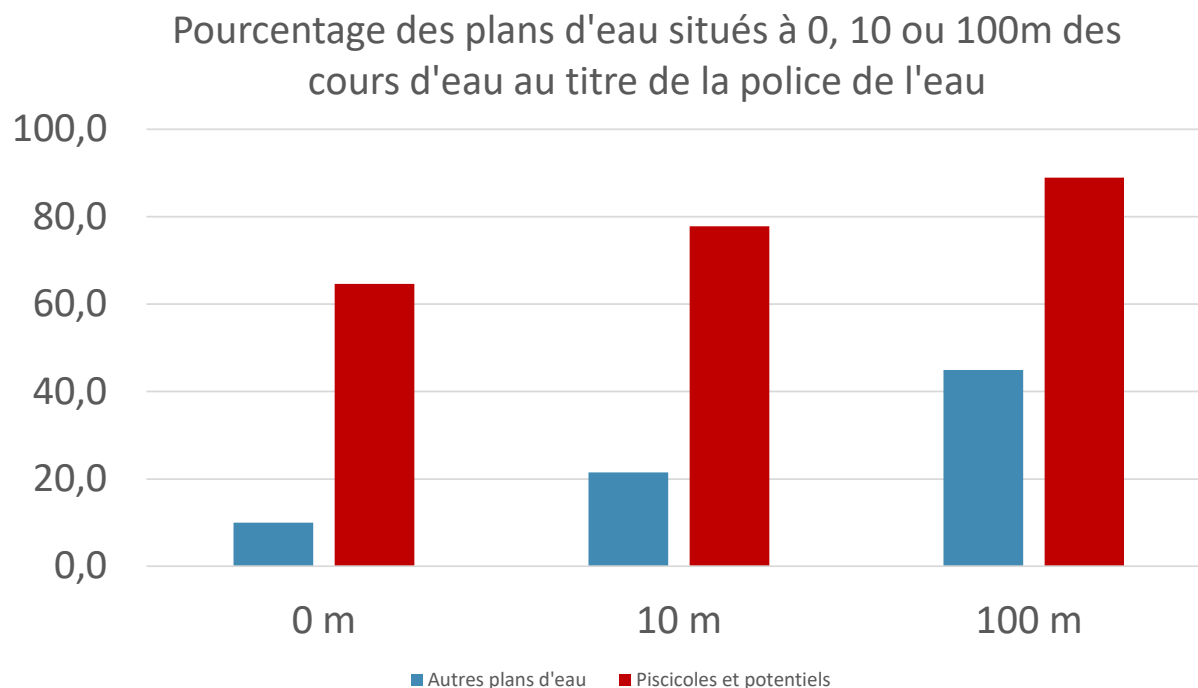


Illustration de l'attribution des rangs de stralher aux cours d'eau



→ Très grande majorité en tête de bassin versant

➤ Résultats : Distance aux cours d'eau au titre de la police de l'eau

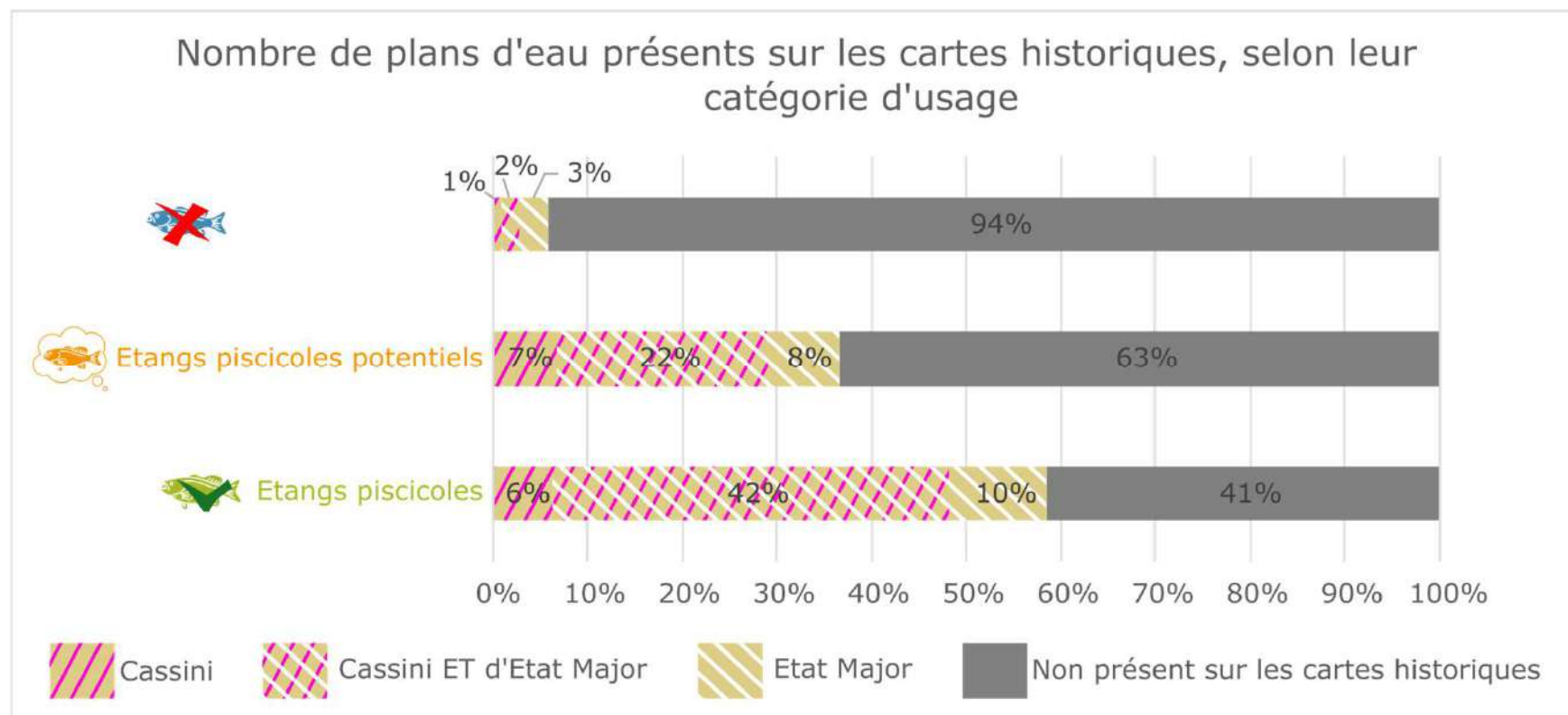


→ 4 fois plus d'étangs piscicoles ou potentiel à proximité d'un tronçon hydro qualifié de cours d'eau par la police de l'eau, que les autres plans d'eau

» Des étangs qui datent ?



Analyses réalisées sur les plans d'eau de + de 5000 m²



» Conclusions générales sur les étangs piscicoles et potentiels

- Etangs piscicoles en moyenne sur l'Oudon **entre 6 et 7 ha (> 4,53 PDL)**
- Production : 342 ha (3 400 ha PDL) étangs piscicoles ou potentiellement piscicoles = valeur « plancher » - 209 ha exploités vérifiés
- 35,6% en surface cumulée (12,6% PDL) – 21,7% pour les étangs exploités vérifiés
- Une production qui pourrait être triplée avec :
 - Un développement dans tous les départements
 - Petits étangs potentiels en Vendée nombreux
 - Grands étangs potentiels en Loire-Atlantique
- Un placement en amont de bassin en lien direct avec le réseau hydrographique pour la gestion de l'eau et notamment les vidanges
- Seuls 1 quart des étangs historiques sont encore en eau pour la production piscicole

Besoin d'identification et de reconnaissance

Les services écosystémiques de ces milieux de plus en plus documentés

Merci de votre attention



Programme National d'Eradication et de Surveillance de la septicémie hémorragique virale et rose hématoïétique infectieuse 2021-2024



15 septembre 2020



7^{ème}
édition

RNEi

Nombre
de places limité

Rencontres Nationales de l'Expertise Immobilière

L'événement annuel interprofessionnel de l'expertise immobilière

Quallopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Jeudi 2 & vendredi 3 décembre 2021

Pour les notaires :

- ☐ 2-B Fiscalité immobilière : lors de la détention/
lors de la cession
- ☐ 2-C Expertise rurale : valoriser un plan d'eau/
valeur des biens et SAFER
- ☐ 2-E Droits réels : évaluation des servitudes/
évaluation de l'usufruit
- ☐ 3-E Expertise patrimoniale : liquidations
patrimoniales/soulte en cas de scission de
copropriété



Stéphane IMOWICZ

Président d'IKORY, ancien directeur
général du Crédit foncier immobilier,
Past Président du CACEI IFEI, FRICS.



Luc RAVANAS

Notaire associé, docteur en droit



Thierry LHUILLIER

Directeur, expert immobilier, ICH, IFEI



Pascal TRINTIGNAC

Conseiller, expert aquacole



Nathalie LOOCK

Notaire associé, notaire juriste
d'entreprise



Serge VITALI

Expert judiciaire, expert foncier, CNEJI,
REV

R

Actions Régionales de Gestion Durable des Etangs

PAYS DE LA LOIRE

Objectif : Préserver et promouvoir la production régionale extensive de poissons en étangs dans un double objectif économique et de préservation des milieux.

Les bénéficiaires de l'aide régionale s'engagent en effet pour une durée de cinq ans à respecter un ensemble de bonnes pratiques, notamment vis-à-vis des écosystèmes.

Action (voir détails des actions en annexe)	Exploitant	Propriétaire
A2 : Conservation des formations végétales remarquables	200 € / ha de végétation remarquable à conserver / an	
A5 : Elimination des espèces végétales invasives	10 € / m ² de végétation à éliminer / an plafonné à 1000 € d'aide / an	
A6 : Lutte contre les espèces animales envahissantes	200 € / ha d'étang / an plafonné à 2000 € d'aide / an	
A7 : Entretien ou amélioration des ouvrages de l'étang	(*)	50 % du montant des travaux plafonné à 7000 € d'aide
Plancher minimum d'aide (total des actions sur 5 ans)	2500 € d'aide	2500 € d'aide

R

Actions Régionales de Gestion Durable des Etangs

Réalisation de diagnostics d'étangs

Depuis 2010 > 1 000 ha conventionnés (> 1 300 000 € d'aides votées)

Exemples d'actions

- Rénovation d'étangs



- Maintien voire augmentation quantitative et/ou qualitative des herbiers de macrophytes



Actions Régionales de Gestion Durable des Etangs

Exemples d'actions

- Favoriser le retour d'espèces déterminantes voire protégées rares et/ou menacées

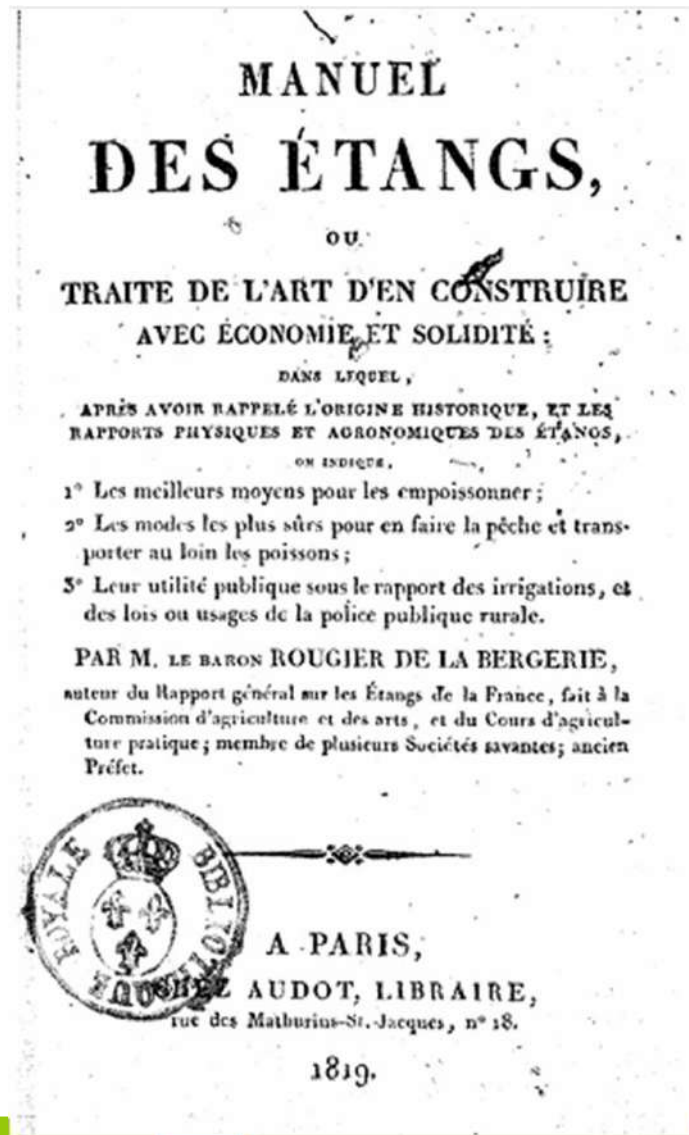


- Lutter contre certaines espèces exotiques envahissantes



- Maintenir de la pisciculture sur les grands étangs > 20 ha
- Relancer de la pisciculture sur une vingtaine d'étangs (> 200 ha)
- Régulariser au titre de la Loi sur l'Eau pour plusieurs étangs (10%)





En Sologne, alors qu'un champ se louait ordinairement 1 livre l'arpent, un étang s'affermait entre 4 et dix livres l'arpent. En Gâtinais, où les sols étaient pourtant bien plus fertiles, la terre labourée s'affermait jusqu'à quatre fois moins cher que la terre mise en eau (Collet, 1698).

Les administrateurs du district de Laval, département de Mayenne et Loire, d'après un rapport d'expert, exposent, que le dessèchement des étangs sera funeste, en ce qu'ils produiroient du poisson, des herbes et du fourrage par les irrigations, et qu'ils ne donnent aucun remplacement (Rougier Labergerie, 1795).

